

***Réunion des présidents de commissions  
Le mardi 17 octobre 2023  
en visioconférence***

\*\*\*

Président du Comité Directeur : P. MARC

Présidents de commissions présents ou leur représentants : S. CORDIER (NAP), L. GAUTHIER (environnement et biologie), C. GENIES (médicale et prévention), C. JOLIVET (technique), J. LEBANNIER (festival), D. RENARD (photo-vidéo)

Début de réunion : 20H00

1) RETOUR SUR LES BUDGETS DE LA SAISON 2023/2024

Photo-Vidéo

Le budget alloué de la saison 2023/2024, à la commission photo vidéo est de 800 € soit une hausse de 200 € par rapport à la saison 2022/2023. Dominique RENARD remercie pour la hausse du budget accordé.

Technique

Le budget alloué de la saison 2023/2024, à la commission technique est de 5 950 € soit le budget qui a été demandé. Pascal MARC annonce que lors de cette saison sportive 2023/2024, ce sera la première fois que le Comité Centre organise un stage initial MF2, c'est pour cette raison que le budget de la commission technique a été augmenté. Christian JOLIVET précise que ce stage initial MF2 se fera en collaboration avec le Comité Régional Normandie. Nous espérons que les stagiaires soit nombreux à s'inscrire. Christian JOLIVET ajoute que pour établir le budget de ce stage initial MF2, cela a été assez difficile et flou, car pour la commission technique régionale, elle n'a pas d'année de référence qui pourrait servir de repères.

Environnement et biologie

Le budget alloué de la saison 2023/2024, à la commission environnement et biologie est de 1 000 €. Pascal MARC précise que pour le stage jeunes plongeurs biologistes qui se déroulera du 9 au 12/05/2024 au Centre International de Plongée des glénan ne doit pas servir à la validation de brevets de plongée (plongeurs de bronze, d'argent, d'or et de niveau 1).

Pascal MARC préconise et conseille à Laurent GAUTHIER d'en faire la promotion et de créer une fiche d'inscription dès maintenant. Laurent GAUTHIER, demande si l'investissement relatif au matériel de la commission environnement et biologie régionale est inclus dans le budget alloué.

Réponse de Pascal MARC : Non, l'investissement en matériel pour la commission régionale environnement et biologie n'est pas inclus dans le budget accordé pour la saison 2023/2024. Pascal MARC rappelle que l'achat de matériel dans toute commission régionale doit être étudié et validé lors d'une réunion de Comité Directeur. Cet achat de matériel de la commission régionale environnement et biologie sera étudié lors de la prochaine réunion de Comité Directeur.

### Médicale et Prévention

Le budget alloué de la saison 2023/2024, à la commission médicale et prévention est de 400 €. Christophe GENIES précise que la commission médicale et prévention régionale, n'a pas besoin d'un budget excessif pour fonctionner. Christophe GENIES annonce qu'Anne HENKERS a démissionné de la présidence de la commission médicale et prévention nationale. Concernant la commission régionale médicale et prévention Christophe GENIES annonce qu'il y aurait 3 nouveaux médecins fédéraux, 2 dans le département du Loiret et 1 dans l'Indre et Loire. Pour la saison 2023/2024, Christophe GENIES souhaite imprimer des flyers. Ces flyers seraient distribués dans tous les clubs du Comité Centre. Sur ce tract d'information, il y aura le QR code ouvrant sur le certificat médical et le QR code ouvrant sur les contre-indications à la plongée. Suite à la pénurie de médecins fédéraux, Christophe GENIES informe qu'un projet est à l'étude, des médecins de club feraient l'interface entre les médecins traitants et la fédération. Christophe GENIES informe dans le codep 37 des personnes souhaitent s'inscrire à la formation ANTEOR. La commission technique départementale d'Indre et Loire a envoyé une demande par mail au président de la commission technique régionale, Christian JOLIVET pour qu'une formation ANTEOR soit organisée au niveau départemental.

Constatation de Christian JOLIVET : J'ai bien reçue cette demande de la commission technique départementale d'Indre et Loire. Cependant cela pose problème pour 2 raisons, cette formation départementale se ferait par des formateurs du département d'Indre et Loire, or cette formation est régionale et pour le moment ne peut pas être déléguée à un département. De plus dans la formation ANTEOR des nouvelles modalités et changements risquent de voir le jour. Dans l'avenir, la formation ANTEOR devrait être associée à un recyclage RIFAP.

Christophe GENIES évoque la participation du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) d'Indre et Loire à la prochaine foire de Tours qui se tiendra du 3 au 12/05/2024 et aura pour thèmes les jeux olympiques et la Grèce. Le CDOS 37 disposera de 2 000 M2 en extérieur et 500 M2 en intérieur. Tous les comités départementaux sportifs de l'Indre et Loire y seront conviés pour présenter leur discipline sportive. Le président du codep 37, Marc BUCHSENSCHUTZ, a été sollicité pour venir à la foire et présenter les activités subaquatiques de la Fédération. Plus particulièrement, le CDOS 37 a demandé au codep 37 de faire venir le camion piscine afin d'organiser des baptêmes de plongée durant la foire. Ce projet porté par le Codep 37 sera étudié lors de réunions au Codep 37.

### La Nage avec Palmes

Le budget alloué de la saison 2023/2024, à la commission NAP est de 1 600 €. Solenne CORDIER informe qu'une partie de son budget 2022/2023 n'a pas été utilisé. Concernant l'interzone de NAP, organisé les 24 et 25/06/2023 à Tours par la commission régionale de NAP du Comité Centre, Pascal MARC constate que lors de cette compétition, il y avait 17 encadrants des clubs du Comité Centre pour 18 jeunes compétiteurs des clubs du Comité Centre. Cette compétition nécessite beaucoup d'encadrants pour peu de participants. Ne pouvons-nous pas réduire le nombre d'encadrants pour l'organisation de cet interzone de NAP afin de limiter les dépenses de cet Interzone de NAP.

Réponse de Solenne CORDIER : Lors de cette compétition d'Interzone, les encadrants sont composés de juges et d'arbitres de NAP. Pour les remercier du travail effectué durant toute la saison sportive, la commission régionale de NAP leur offre leur repas à l'occasion de cet Interzone. Pascal MARC précise que la commission régionale de NAP doit faire la promotion de l'activité NAP dans les clubs du Comité Centre notamment pour un public non licencié en organisant des journées de découverte de la Nage Avec Palmes.

### Festival «Images de l'eau delà»

Le budget alloué de la saison 2023/2024, pour le festival est de 1 300 €. Joel LEBANNIER informe que suite à la demande de subvention au Conseil Départemental du Loiret, pour l'organisation de la 20<sup>ème</sup> édition du festival du 24 au 26/11/2023, une subvention de 1 000 € a été accordée.

Lors de cette 20<sup>ème</sup> édition, un stand sera consacré à la promotion des activités handisub et sport santé. Pour l'activité handisub, des adhérents du club du CSO seront présents et pour l'activité sport-santé, 3 grilles de présentations seront dédiées à ce thème. Joel LEBANNIER rappelle que le festival essaie d'être la vitrine du Comité Centre. Afin d'avoir de la documentation sur l'activité « sport-santé », Christian JOLIVET conseille à Joel LEBANNIER de prendre contact, avec le référent Handisub du Comité Centre, Franck TEINTURIER.

Fin de la réunion : 20H47

Le Président  
Pascal MARC

Le Secrétaire  
Eric LEFEBVRE